



*LA VILLE*  
*D'ANGERVILLE RECHERCHE*

**10 AGENTS RECENSEURS H/F**

Dans le cadre du recensement de la population 2022, la commune d'Angerville recrute 10 agents recenseurs pour le recensement de la population qui se déroulera du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

**ACTIVITES**

**Se former aux concepts et règles de recensement :**

- Assister aux séances de formation obligatoires organisées par l'INSEE

**Effectuer la tournée de reconnaissance :**

- Cette tournée doit être effectuée entre les 2 demi-journées de formation
- Repérer la totalité des adresses de son district
- Les faire valider par le coordonnateur communal du recensement
- Organiser sa tournée de manière rationnelle

**Déposer les documents de recensement et inciter les habitants à répondre par internet :**

- Déposer à chaque habitant les imprimés de recensement
- Expliquer aux habitants la procédure pour compléter l'imprimé du recensement en ligne
- Aider les personnes qui expriment le besoin à compléter les imprimés papier.

**Suivre l'avancement de la collecte :**

- Tenir à jour quotidiennement et rigoureusement le carnet de tournée
- Relancer, à l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis
- S'assurer que tous les habitants de son district ont répondu au questionnaire en ligne

**Rendre compte de l'avancement de son travail au coordonnateur communal au moins une fois par semaine :**

- Se conformer au planning de rendez-vous établi avec le coordonnateur communal
- Lui remettre les questionnaires collectés manuellement
- Comparer les résultats issus d'Internet et régler d'éventuels problèmes
- Gérer la collecte dans le respect des taux d'avancement, dans la distribution et la récupération des questionnaires, souhaités par l'INSEE
- Avoir effectué la totalité de la collecte au 19 février 2022 (environ 230 logements).
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents mis à disposition.

**QUALITES REQUISES**

Disponibilité,  
Capacité à assimiler les concepts et les règles contenus dans le manuel qui lui est destiné,  
Avoir la capacité à dialoguer pour convaincre les habitants,  
Aisance relationnelle et à s'exprimer,  
Aisance rédactionnelle,  
Amabilité,  
Moralité, neutralité et discrétion,  
Sensibilisation à Internet,  
Connaissance des outils bureautiques et informatiques,  
Stabilité dans la fonction,  
Ténacité, organisation et méthode,  
Connaissance du territoire d'Angerville.

**FORMATION**

2 demi-journées de formation rémunérées et assurées par l'INSEE

## CARACTERISTIQUES PARTICULIERES

Disponibilité quotidienne y compris en soirée et le samedi pendant toute la durée du recensement

Large amplitude horaire

**Pas de congés durant la période de la collecte**

Disposer d'un téléphone portable pour recevoir les informations de l'INSEE

## REMUNERATION

Rémunération forfaitaire des deux demi-journées de formation et la tournée de reconnaissance

Rémunération au logement recensé (fiches logements et fiches habitants) en fonction de la qualité du travail fourni.

## DATE D'EMBAUCHE

Début janvier 2022 pour les demi-journées de formation et la tournée de reconnaissance et du 20 janvier 2022 au 19 février 2022 pour les opérations de recensement.

Date limite des candidatures : Mardi **30 novembre 2021**.

## CONTACT

Les candidatures sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire

Mairie d'Angerville

34 Rue Nationale

91670 ANGERVILLE

[accueil@mairie-angerville.fr](mailto:accueil@mairie-angerville.fr)